

DOMAINE	N°Fiche	Titre de la fiche	Coût annuel
<b>D.1</b>	<b>Formation et mise à l'emploi des publics ciblés prioritaires (les jeunes – les bénéficiaires du RSA, dont les réfugiés)</b>		
	Fiche 1.1	Le Bafa, une première et nécessaire action qualifiante dans le domaine de l'animation	33 000 €
	Fiche 1.2	La préparation ultime à l'accès à l'emploi, par l'acquisition des bases des savoirs-être nécessaires pour réussir son recrutement (entrée en SIAE ou en emploi direct)	55 000 €
	Fiche 1.3	Le renforcement de l'accès à la formation et l'employabilité des salariés en structure d'insertion par l'activité économique, en partenariat avec l'URSIEA ;	40 000 €
	Fiche 1.4	La maîtrise de la langue française (ou allemande) pour accéder à des métiers en tension	45 000 €
	Fiche 1.5	Le soutien au développement de projets dans le domaine de l'économie sociale et solidaire avec le soutien de la création d'une SCIC : Appuiculteurs ;	47 930 €
	Fiche 1.6	Le portage salarial permettant à des associations ou communes de petite taille de recruter des contrats aidés (entre 8h et 20h) et d'engager des publics en difficulté (allocataires du RSA) dans des parcours professionnels	60 000 €
	Fiche 1.7	La création d'une plateforme de mise en relation entre entreprises et allocataires du RSA.	25 000 €
			<b>305 930 €</b>
<b>D.2</b>	<b>Insertion sociale des personnes les plus fragiles (les jeunes, les bénéficiaires du RSA)</b>		
	Fiche 2.1	L'engagement bénévole et citoyen comme vecteur de socialisation : les maisons de l'engagement	50 000 €
	Fiche 2.2	La lutte contre le décrochage scolaire : offrir davantage de chances	19 000 €
	Fiche 2.3	Le pied à l'étrier à travers la participation à des ateliers Passerelles	144 000 €
	Fiche 2.4	La lutte contre l'illettrisme à tout âge.	12 000 €
			<b>225 000 €</b>
<b>D.3</b>	<b>Le logement comme vecteur d'intégration sociale</b>		
	Fiche 3.1	L'accès ou le maintien pour des personnes souffrant de troubles psychiques	50 000 €
	Fiche 3.2	Le développement du logement accompagné pour des publics cibles non pris en charge dans le cadre du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (jeunes majeurs étrangers ; réfugiés)	120 000 €
			<b>170 000 €</b>

**TOTAL**

**700 930 €**